

Type de solution \_\_\_\_\_ Traitement acoustique du local

Domaine \_\_\_\_\_ Industrie du bois - menuiserie

## Problème

Le transfert d'un atelier de menuiserie dans un nouveau local est mis à profit pour mettre en oeuvre des solutions de prévention des risques physiques, en particulier le bruit.

## Réalisation

L'aspect bruit est pris en compte par l'accroissement de l'absorption du local ; Le traitement acoustique consiste en la pose d'un faux-plafond absorbant acoustiquement et de panneaux de laine minérale protégés par une paroi perforée en retombée murale. Le réseau de ventilation est installé derrière le faux-plafond, protégeant ainsi un peu l'atelier du bruit de ce réseau - quoi que les dalles absorbantes soient faiblement isolantes

Nouveau local et son traitement acoustique



©Carsat Centre Ouest

## Gain

La décroissance sonore par doublement de distance mesurée après traitement est de 4,1 dB(A) et la durée de réverbération de 0,9s, sachant que la réglementation impose pour ce local une décroissance sonore de plus de 4 dB(A).

## Remarques

Le traitement acoustique d'un local doit être associé aux contraintes d'éclairage, notamment à la conception ; par exemple, dans cet atelier, des puits de lumière naturelle ont été réservés en plafond. Par ailleurs, toujours dans cette optique, le choix de revêtements acoustiques de couleur claire est préférable.

Fiche réalisée par l'INRS avec les Centres de Mesures Physiques des Carsat/Cramif.